



Chantiers d'avenir

Trouver du travail, quand on est jeune, faiblement qualifié ou issu d'un quartier prioritaire de Laval, est compliqué. Les offres sont rares et parfois inadaptées. Il n'est pas facile de se présenter auprès d'une entreprise lorsqu'on n'a pas ou peu d'expérience.

C'est pourquoi, Laval Agglo s'engage aux côtés de l'Etat dans la mise en place d'emplois d'avenir.

Le chantier d'Avenir : Qu'est ce que c'est ?

C'est une réponse concrète à des problèmes concrets : L'insertion professionnelle passe par une expérience valorisante et une formation adaptée. Il permet de proposer un emploi en CDD d'une durée d'un an à 9 jeunes. Ces jeunes ont pour la plupart des difficultés à accéder à un emploi stable faute de formation adaptée ou d'expérience.

La réponse proposée par Laval Agglo est de créer un dispositif dédié à cette problématique qui s'appuie sur les emplois d'avenir. Les jeunes en emploi d'avenir sont encadré par un chef d'équipe de la collectivité. L'objectif est clair : trouver un emploi ou une formation qualifiante à l'issue du contrat. Chaque jeune fait l'objet d'un suivi spécifique durant l'action pour bâtir un projet professionnel et construire les étapes de son parcours.

Les chantiers d'avenir sont l'occasion pour chacun d'entre eux de s'inscrire dans une équipe de façon pérenne. Proposées par les communes, les missions, d'intérêt collectif, sont variées et peuvent amener à des formations et des métiers divers. Elles sont liées à la rénovation du patrimoine, les espaces verts et le second œuvre.

Quelques chiffres

36 jeunes ont intégré le dispositif "chantiers d'avenir" mis en place par le service Emploi de Laval Agglo depuis janvier 2014.

65 % ont eu accès par la suite à un emploi ou à une formation.

56 chantiers en 3 ans ont été menés à bien sur l'ensemble du territoire.

VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43 26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)